

19-06-10

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À un ajournement de la séance ordinaire du 27 mai 2019 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 10 juin 2019, à 19 h33, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Nathalie Rioux, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire

MM. Daniel Arseneault
 Raynald Caissy
 Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

M^{me} Mylène Thibault était présente par le biais du téléphone conformément au *Règlement concernant la participation à distance par les commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares (C. C. r 27-2006)*.

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières
 Jolyane Bouillon, chef de secrétariat

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles
 Jean-François Brisson, directeur adjoint du Service des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{mes} Marie-Claude Hamel
 Lise Lévesque
 Valéry Marquis, représentante du comité de parents pour les EHDAA

19-06-10-318 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

19-06-10-319 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Harmonie Vents du Fleuve au Paul-Hubert – Présentation des activités et promotion de ce programme

Intervention de M^{mes} Louise Thibault et Sylvie Gravel et de l'élève M. Éric-Olivier Lévesque.

- Plan d'effectifs du personnel professionnel 2019-2020

Intervention de M^{mes} Diane Bélanger, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-Saint-Laurent et de Karine Dupont, déléguée syndicale.

19-06-10-320 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Décision :
 - 5.1 Plan d'effectifs du personnel professionnel 2019-2020 – Pour adoption;
 - 5.2 Politique de consultation publique – Pour adoption;
 - 5.3 Services d'entretien ménager au Centre de formation de Rimouski-Neigette – Octroi de contrat;
 - 5.4 Comité consultatif de transport d'élèves – Modification;
 - 5.5 Projet d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école Saint-Jean – Octroi de contrat;
 - 5.6 Période de mise à l'essai – Cadre (Huis clos);

- 5.7 Comblement de poste de directrice ou de directeur des centres de formation générale des adultes – Mutation (Huis clos);
- 5.8 Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école des Cheminots – Nomination (Huis clos);
- 6. Seconde période de questions réservée au public;
- 7. Levée de la séance.

DÉCISION

19-06-10-321 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2019-2020 – POUR ADOPTION

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions tenues au comité plénier du 27 mai 2019 et du 10 juin 2019;

ATTENDU les dispositions de l'article 5-6.00 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le plan d'effectifs du personnel professionnel 2019-2020, tel que présenté par la direction du Service des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

19-06-10-322 POLITIQUE DE CONSULTATION PUBLIQUE – POUR ADOPTION

ATTENDU la volonté de la commission scolaire de se doter d'une politique de consultation publique;

ATTENDU la résolution 18-11-26-111 et la consultation effectuée auprès des diverses instances;

ATTENDU les avis et recommandations du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et du comité de parents;

ATTENDU qu'à la suite de cette consultation, des modifications ont été apportées au document *Politique de consultation publique*;

ATTENDU l'étude et les discussions à la rencontre du comité plénier le 27 mai 2019, en suivi à la consultation;

ATTENDU que des recommandations émises dans ces avis pourront guider et orienter la mise en œuvre de cette politique et servir de guide à l'établissement de procédures adaptées aux besoins spécifiques de chaque consultation qui se tiendra dans le cadre de cette politique;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le document *Politique de consultation publique*, codifié sous le numéro A133-37.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

19-06-10-323 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public visant l'obtention de soumissions pour la réalisation des services d'entretien ménager au CFRN;

ATTENDU que dans le cadre de cet appel d'offres, le mode d'adjudication retenu est celui basé sur l'évaluation de la qualité en vue d'une adjudication selon le prix ajusté le plus bas;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par le comité de sélection mandaté à cet effet;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'octroyer le contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager au CFRN, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024 à la firme Maintenance Euréka Itée pour la somme de 937 260 \$ taxes en sus.

19-06-10-324 COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT D'ÉLÈVES – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 14-12-08-125 et 18-01-29-157;

ATTENDU l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la formation d'un comité consultatif de transport des élèves à la Commission scolaire;

ATTENDU les règles de formation de ce comité prévues dans le *Règlement sur le transport des élèves*;

ATTENDU qu'en raison de ses autres implications, M. André Trahan ne souhaite plus siéger à ce comité;

ATTENDU l'intérêt manifesté par M^{me} Valéry Marquis pour siéger à ce comité;

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu de nommer les commissaires suivants pour représenter le conseil des commissaires à ce comité :

M^{me} Valéry Marquis

M. Mario Ross

Il est également résolu de nommer M^{me} Mylène Thibault et M. Michel Pineault comme substituts.

19-06-10-325 PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES À L'ÉCOLE SAINT-JEAN – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école Saint-Jean;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et Associés, architectes;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'octroyer le contrat d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école Saint-Jean à la firme 9004-1856 Québec inc. / Construction Paul Morneau plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 217 800 \$ taxes en sus.

19-06-10-326 HUIS CLOS

À 20 h 20, il est proposé par M. André Trahan et résolu de continuer la séance à huis clos.

19-06-10-327 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 56, il est proposé par M. Mario Ross et résolu de siéger en séance publique.

19-06-10-328 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu de confirmer M. Éric Blier dans le poste de directeur de l'école Norjoli qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

19-06-10-329 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de confirmer M. Hugo Perry dans le poste de directeur

adjoint du Service des ressources financières qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

19-06-10-330 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – MUTATION

ATTENDU que le poste de direction des centres de formation générale des adultes sera vacant à compter du 1^{er} juillet 2019 à la suite du départ à la retraite du titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de muter M. Jean-Pierre Doucet au poste de directeur des centres de formation générale des adultes à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-06-10-331 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS – NOMINATION

ATTENDU que le poste de direction de l'école des Cheminots sera vacant à compter du 1^{er} juillet 2019 étant donné que le titulaire du poste a été nommé à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer M. Sébastien Rioux au poste de directeur de l'école des Cheminots à compter du 1^{er} juillet 2019.

19-06-10-332 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

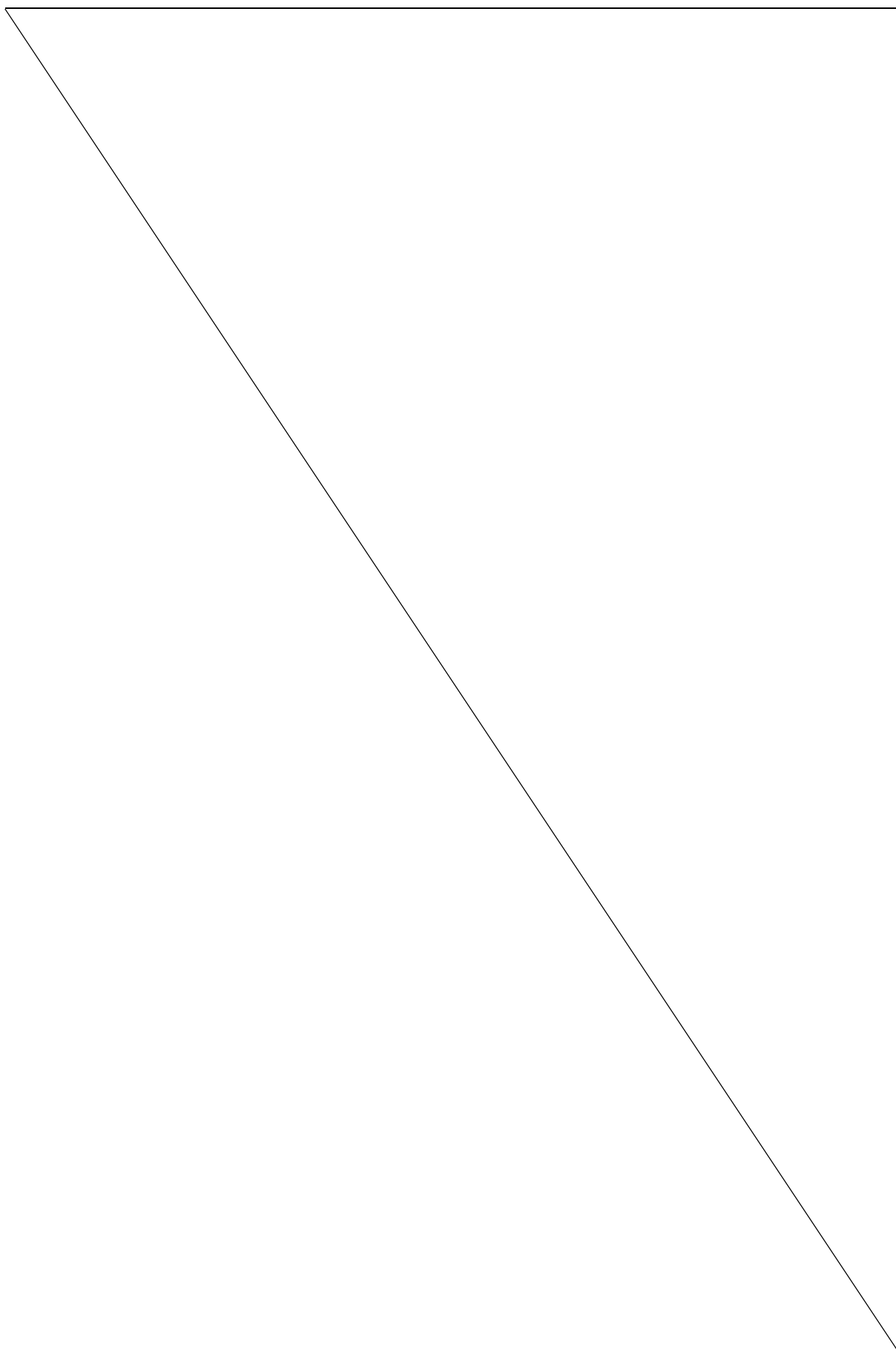
Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

19-06-10-333 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h, il est proposé par M. André Trahan et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE GÉNÉRALE



Conseil des commissaires

Ajournement de la séance ordinaire du 27 mai 2019

tenu le 10 juin 2019

INDEX DES RÉSOLUTIONS

19-06-10-318	MOT DU PRÉSIDENT
19-06-10-319	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-06-10-320	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
19-06-10-321	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2019-2020 – POUR ADOPTION
19-06-10-322	POLITIQUE DE CONSULTATION PUBLIQUE – POUR ADOPTION
19-06-10-323	SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT
19-06-10-324	COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT D'ÉLÈVES – MODIFICATION
19-06-10-325	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES À L'ÉCOLE SAINT-JEAN – OCTROI DE CONTRAT
19-06-10-326	HUIS CLOS
19-06-10-327	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
19-06-10-328	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – CADRE
19-06-10-329	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – CADRE
19-06-10-330	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – MUTATION
19-06-10-331	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-06-10-332	LEVÉE DE LA SÉANCE